APPEL À PROJETS : RÉSIDENCES DE CRÉATION

SAISON CULTURELLE 2027 DU QUAI DES SAVOIRS
Empreinte Carbone - générations futures

Centre de culture contemporaine dédié aux sciences, à l'innovation et à la création, le **Quai des Savoirs** fait dialoguer les disciplines et **croise les arts et les sciences** pour imaginer des **futurs désirables**.

Expositions immersives, ateliers de pratique, rencontres avec des **scientifiques** et des **artistes**, installations numériques, sciences participatives… le Quai des Savoirs propose à tous les publics, tout au long de l'année, de multiples opportunités pour **relever les défis d'aujourd'hui et de demain**.

LES RÉSIDENCES AU QUAI DES SAVOIRS

Depuis son ouverture, le Quai des Savoirs a lancé un programme annuel de résidences de création à destination des artistes émergents ou repérés **des arts visuels**, **arts numériques, audiovisuels, et du spectacle vivant (petites formes, lectures, stand up)**.

L'objectif est d'accompagner une œuvre **en cours de création** sur une étape de travail, **centrée sur l'articulation avec les mondes scientifiques / technologiques** pour des besoins **d'écriture,** de **mise en scène** ou de **développement technologique**.

Pour le Quai des Savoirs, il s'agit de faciliter les **collaborations entre artistes et scientifiques** et de proposer aux équipes de création des moments de co-construction ou d'évaluation participatives **avec des publics**.

Chaque année, **la saison culturelle s'articule autour d'une thématique** portée par une grande exposition immersive, qui ouvre ses portes au public début février, pour se clôturer début novembre, avec **Lumières sur le Quai**, le festival artistique et scientifique du Quai des Savoirs.

DÉCOUVREZ LES RÉSIDENCES PASSÉES

VOLET 1 : APPEL À RÉSIDENCES DE CRÉATION
“Nouvelles générations, nouvelles idées”

Du 5 février au 7 novembre 2027, le Quai des Savoirs invite à explorer une question au cœur de notre quotidien : l’**empreinte carbone**. Adaptée de l’exposition *Empreinte Carbone, l’expo !* conçue par le Musée des Arts et Métiers, cette nouvelle version déconstruit les présupposés et idées reçues sur notre empreinte carbone tout en **décortiquant ses mécanismes**. Elle ouvre des pistes pour aller vers une société décarbonée.

Dans ce contexte, les projets retenus donneront leur **vision artistique** des enjeux liés à la **décarbonation** de nos sociétés, par exemple à travers le questionnement de ses habitudes et l’identification de leviers d’action. Numérique, mobilité, alimentation, consommation, vacances… autant de sujets qui invitent à réfléchir **collectivement** aux choix d’aujourd’hui qui dessinent le monde de demain et celui des **générations futures**.

Certains projets pourront être présentés lors du festival **Lumières sur le Quai** du 23 octobre au 7 novembre 2027 (dates provisoires), dont la thématique portera sur les générations futures.

Fidèle à son positionnement culturel autour **des futurs désirables**, le Quai des Savoirs choisira d’accompagner des projets de création nuancés, éloignés des approches simplement dystopiques ou technosolutionnistes. Les projets pourront revêtir différents formats : installations artistiques, spectacles et créations audiovisuelles adaptés à l’Agora du Quai des Savoirs.

Si tous les aspects liés aux **générations futures et à l’empreinte carbone** sont priorisés dans les candidatures, les résidences de création peuvent aussi accueillir des projets liés aux axes éditoriaux du Quai des Savoirs (**égalité femme-homme** et au développement de l’**esprit critique à l’ère numérique**).

➔ MODALITÉS D’ACCUEIL

Le Quai des Savoirs met à disposition un **espace de travail dédié,** pendant une à deux semaines et peut attribuer une **bourse de création pouvant aller jusqu’à 5000 €**. Le projet peut être accueilli à différentes phases du processus de création.
L’espace consiste en **un studio de création de 80 m²** et une loge. En fonction des projets et des disponibilités, du matériel audiovisuel peut être mis à disposition. Les besoins seront étudiés au cas par cas. La résidence ne comporte **pas d’hébergement**.

VOLET 2 : RÉSIDENCE CROISÉE
QUAI DES SAVOIRS/ROSELAB
“Make the future”

Le présent appel à projet retiendra également une résidence de création en coproduction avec le **RoseLab**, FabLab toulousain, axée sur la thématique “**Make the future**“ avec en perspective une sortie de résidence lors du **Faire Festival**, **sur le thème Culture Maker du 27 au 29 mai à Toulouse**, puis lors du festival **Lumières sur le Quai** du 23 octobre au 7 novembre 2027 (dates provisoires).

Le Quai des Savoirs et le RoseLab souhaitent accompagner des projets de création explorant **notre capacité à imaginer et fabriquer le futur**. À travers la réalisation de dispositifs, de prototypes ou d’objets originaux, les projets pourront mobiliser différentes pratiques de fabrication numériques comme artisanales, et interroger nos manières de produire, de réparer, de détourner et de partager. Au-delà des dimensions techniques, une large place devra être accordée au **design**, à **l’expérimentation** et à la **réflexion prospective**.

➔ MODALITÉS D’ACCUEIL

Concrètement, cette résidence croisée permettra de **bénéficier des ressources** et accueils des 2 partenaires : une semaine au studio de création du **Quai des Savoirs**, assortie d’une bourse de création de 3000 €, et une semaine de fabrication-prototypage au **Roselab**, avec un accès à un réseau large allant de fabricant de machines à des chercheurs et des entreprises tout comme des citoyens.

CANDIDATURES

Pour les 2 volets, les candidats doivent transmettre via le formulaire de candidature un dossier comprenant les pièces ci-dessous. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés :

- **une biographie rédigée ou un CV** : d'environ 10 lignes, en français ou en anglais précisant le parcours, les dates importantes
- **un portfolio des travaux précédents :** comprenant des exemples d'actions menées dans le champ des croisements arts et sciences, accompagné de visuels, références éventuelles
- **le dossier artistique du projet :** comprenant une note d'intention d'environ 20 lignes, en français ou en anglais, un budget prévisionnel, et un retroplanning, indiquant clairement à quel volet de l'appel à projet le dossier est soumis, et précisant les collaborations attendues avec des chercheurs dans les disciplines intéressant le projet
- **une lettre de motivation** pour une résidence au Quai des Savoirs ou pour une résidence croisée Quai des Savoirs-RoseLab

COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES PROJETS ?

Le jury de sélection est composé de la direction du Quai des Savoirs et du service programmation. Pour l'appel à projet croisé, les membres du Roselab font partie du comité de sélection. Pour les 2 appels, les critères de sélection sont les suivants :

→ **Intérêt et pertinence du projet** : au regard de la thématique de l'appel à projet choisi, du processus de recherche-création envisagée, de la caractérisation des liens souhaités avec les établissements porteurs de ces appels et les acteurs du territoire, dont les scientifiques et les publics ;

→ **Qualité et attention portée à l'univers artistique du projet :** clarté et ambition du propos, inscription du projet dans l'univers et les pratiques artistiques du/des auteur.es, prise en compte du public

→ **Eco-responsabilité :** prise en compte de l'impact environnemental de la proposition

---

CANDIDATER

Merci de remplir le formulaire.
Vous pourrez transmettre votre **dossier** via un lien communiqué dans le formulaire.

CALENDRIER

Date limite de candidature : prolongé **10 décembre 2026**
Annonce du résultat volet 1 : fin janvier - début février 2027
Annonce du résultat volet 2 : fin décembre 2026 - début 2027

CONTACT Pour toute question, vous pouvez écrire à : **francoise.vissac@toulouse-metropole.fr**
